

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception: 29/01/2018 Dossier complet le: 29/01/2018 N° d'enregistrement: 2018-0257

**1. Intitulé du projet**

*Défrichement préalable à la construction d'une maison individuelle*

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Pers**

Nom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a	<i>Défrichement soumis à autorisation et compris entre 0,5 et 25 ha</i>

**4. Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

*Construction d'une maison individuelle à usage d'habitation*



#### 4.2 Objectifs du projet

Construction d'une maison individuelle de type F4  
à usage d'habitation

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Défrichage
- Terrassement et viabilisation
- Construction

Acquisition personnel (fausse reptique)

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Habitation d'une maison individuelle de type F4



4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Permis de construire
- Etude de faisabilité

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie totale de la parcelle	9063 m <sup>2</sup>
- Superficie du défrichement partiel	1000 m <sup>2</sup>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

K 335  
 Quartier "La Guyrey"  
 97290 La Navin

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 60°52'53" W Lat. 14°28'19" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sino/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Le Marin En dehors des 50 pas géométriques et d'une zone remarquable du littoral</i>
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 30/12/2013 Nuitie Est jaune et moitié Ouest orange et bleue de la carte réglementaire
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Déchets verts et produits de débardage qui seront mis en décharge contrôlée</i>
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 30/12/2013 Nuitie Est jaune et moitié Ouest orange et bleue de la carte réglementaire
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sans le respect de la réglementation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Dans le respect de la réglementation</i>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

/



6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Réduction : - Emprise de l'habitation dans le périmètre de la zone jaune de la carte réglementaire du PPRN et en dehors des zones oranges et bleues, rouges et espaces boisés classés.
- Défrichement partiel de 1000 m<sup>2</sup> sur 9063 m<sup>2</sup>

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

/

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Etude de faisabilité du projet réalisée par le cabinet INS-RN  
(Ingénierie des Mouvements de Sol et des risques naturels).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.



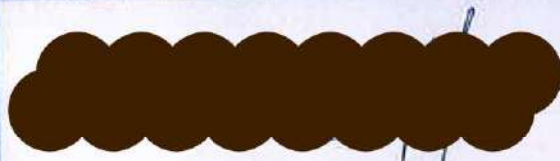
Fait à

Rivière - Salée

le,

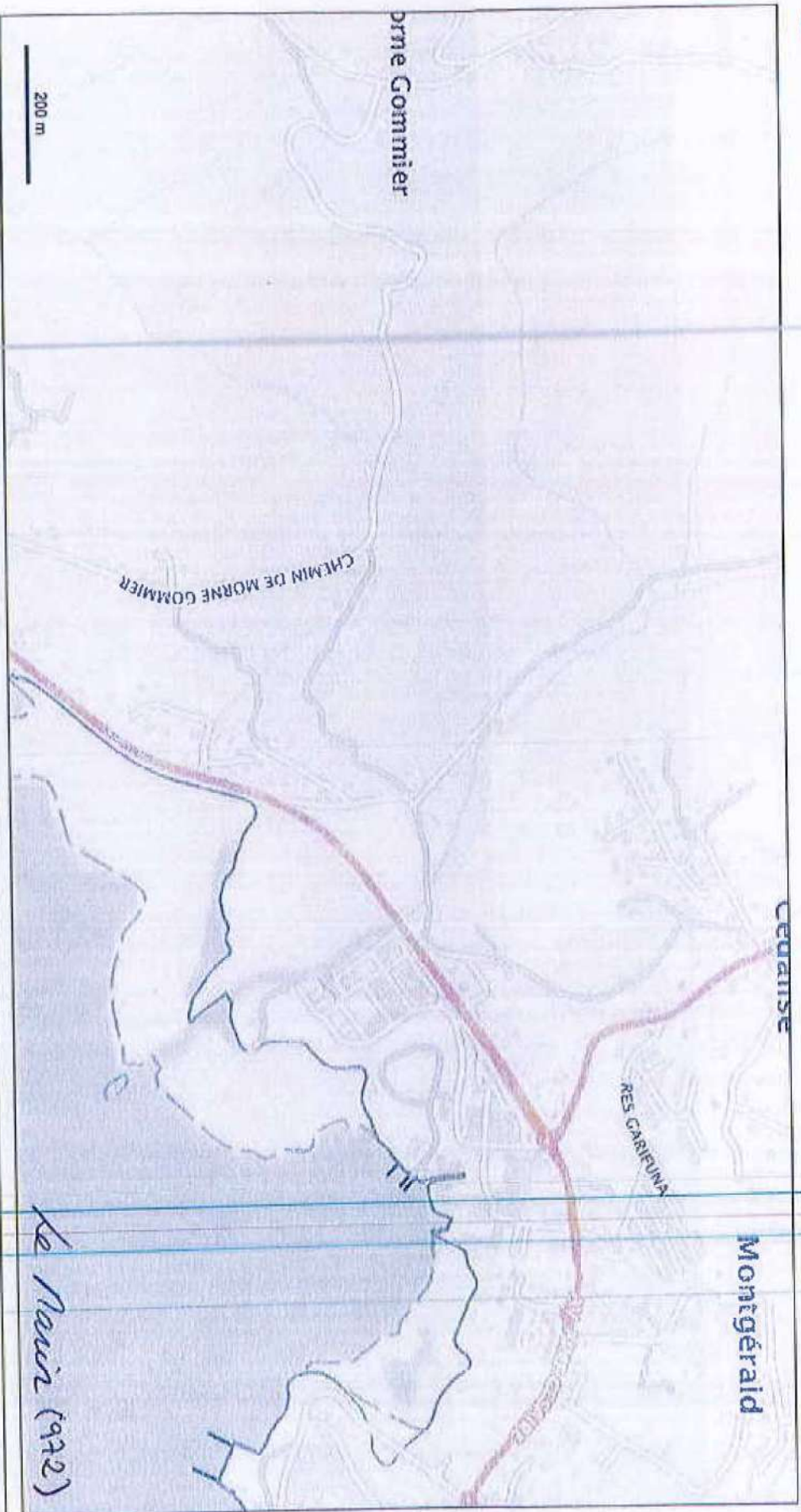
19/01/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

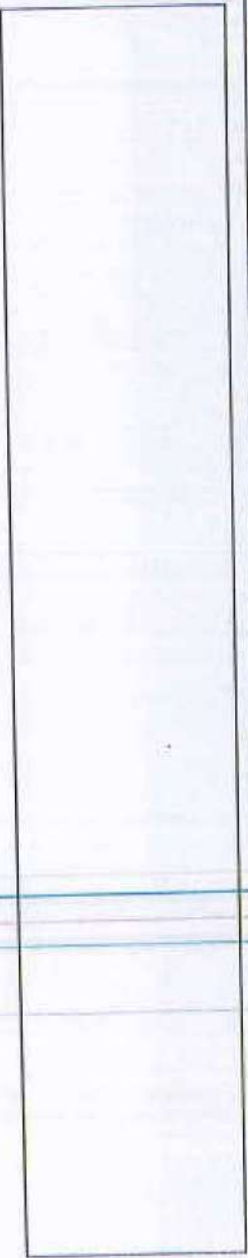




© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

mentions  
legales

Longitude : 60° 52' 56" W  
Latitude : 14° 28' 17" N









Département :  
MARTINIQUE

Commune :  
MARIN

Section : K  
Feuille : 000 K 01

Échelle d'origine : 1/5000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 10/11/2017  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :  
MART38UTM20  
©2016 Ministère de l'Économie et des  
Finances

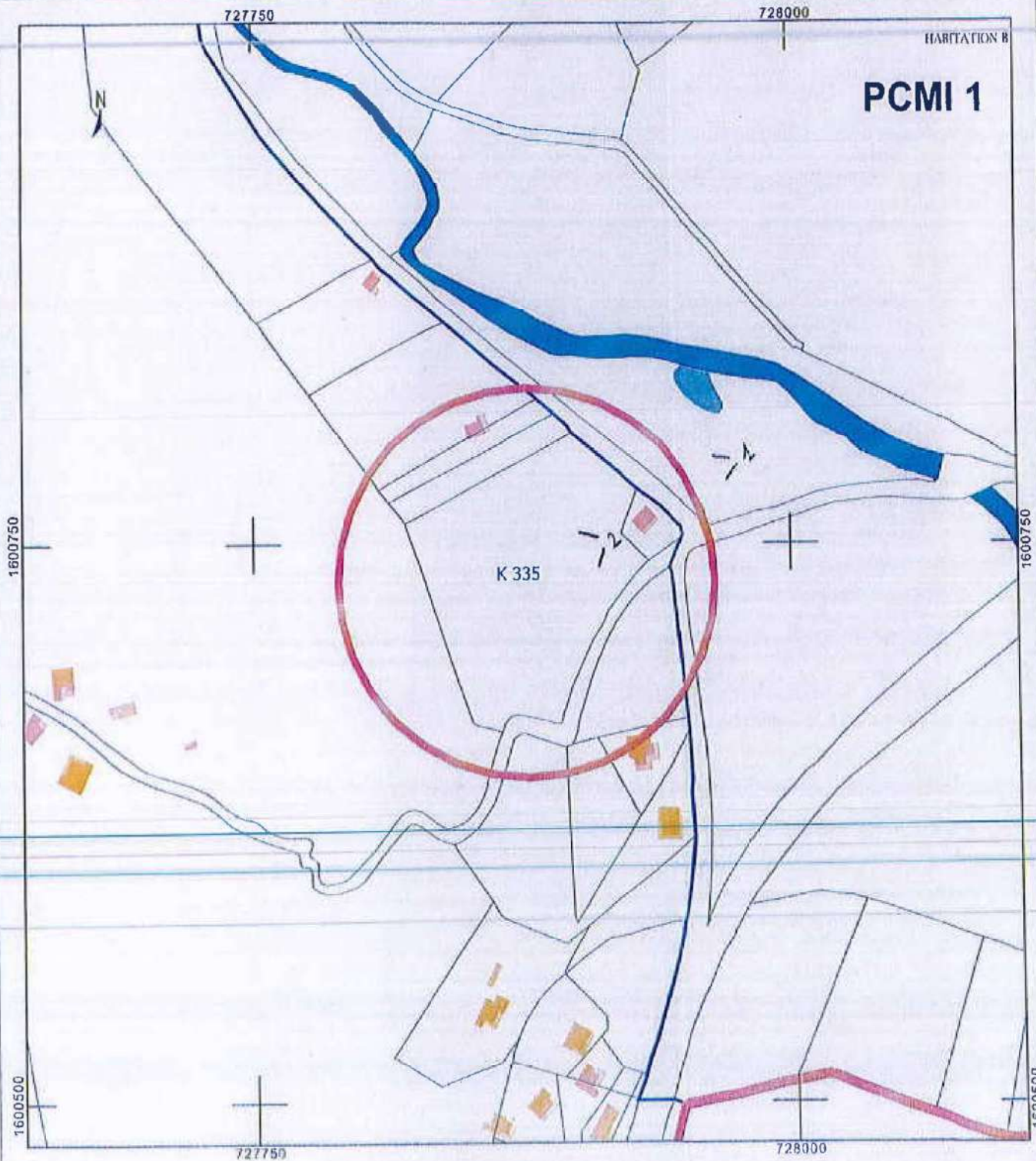
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF De la Martinique  
Hôtel des Finances Route de Clury  
SCHOELCHER 97261  
97261 FORT DE FRANCE CEDEX  
tél. 0596595576 - fax 0598697136  
odif.fort-de-france@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

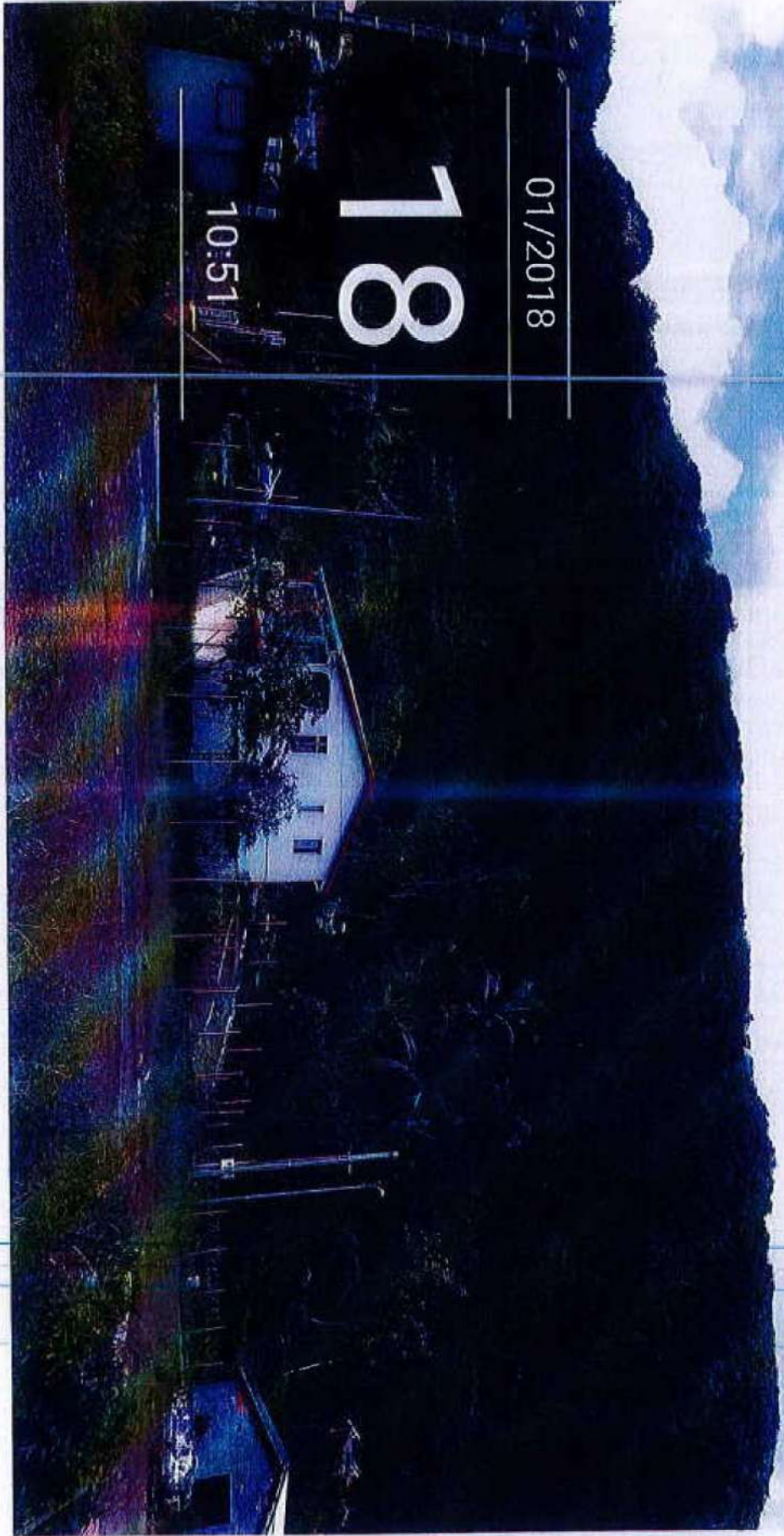
cadastre.gouv.fr



Vb  
GL



702



01/2018

18

10:51



n°2

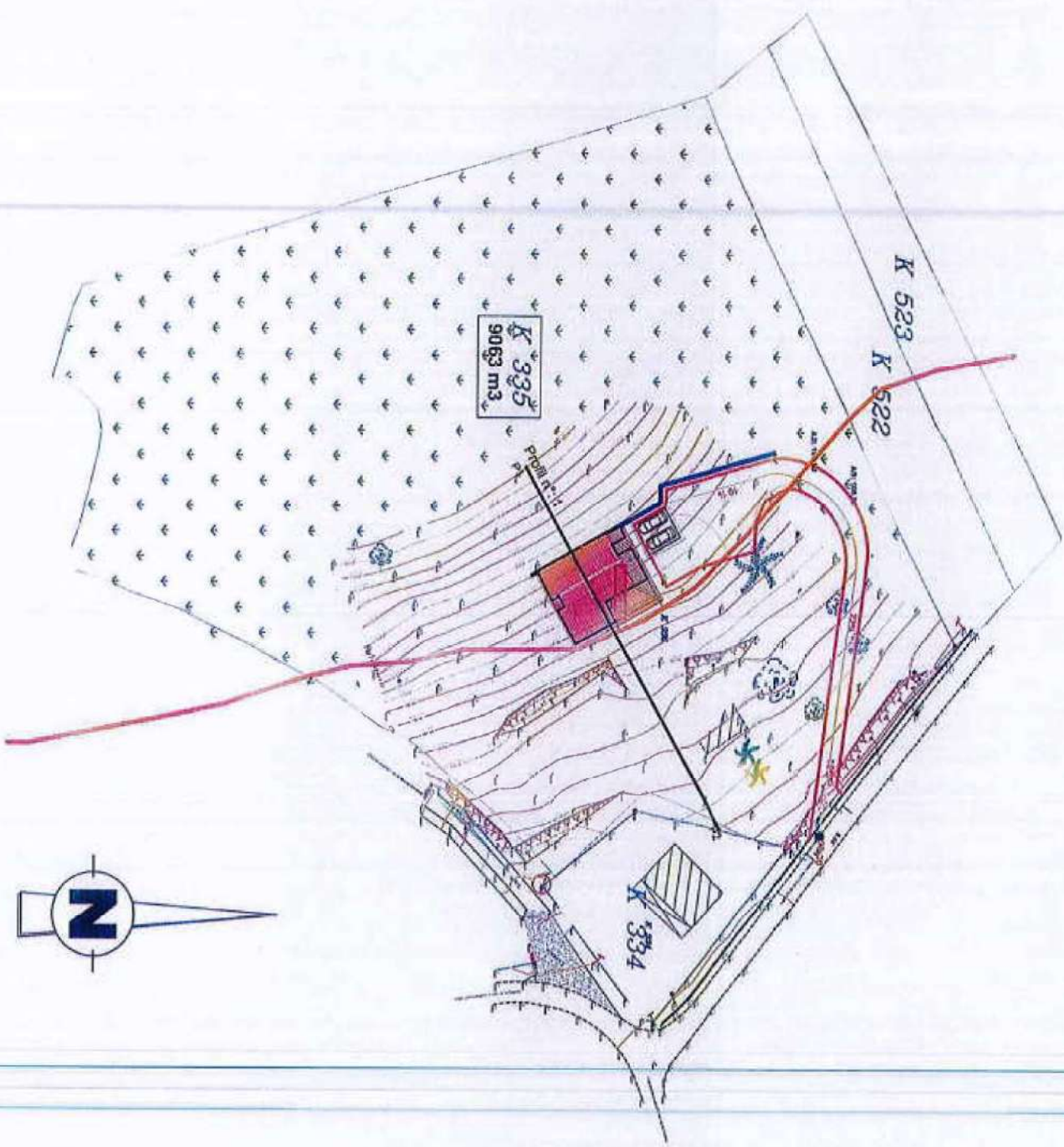
01/2018

18

10:42







K 335  
9063 m3

K 523  
K 522

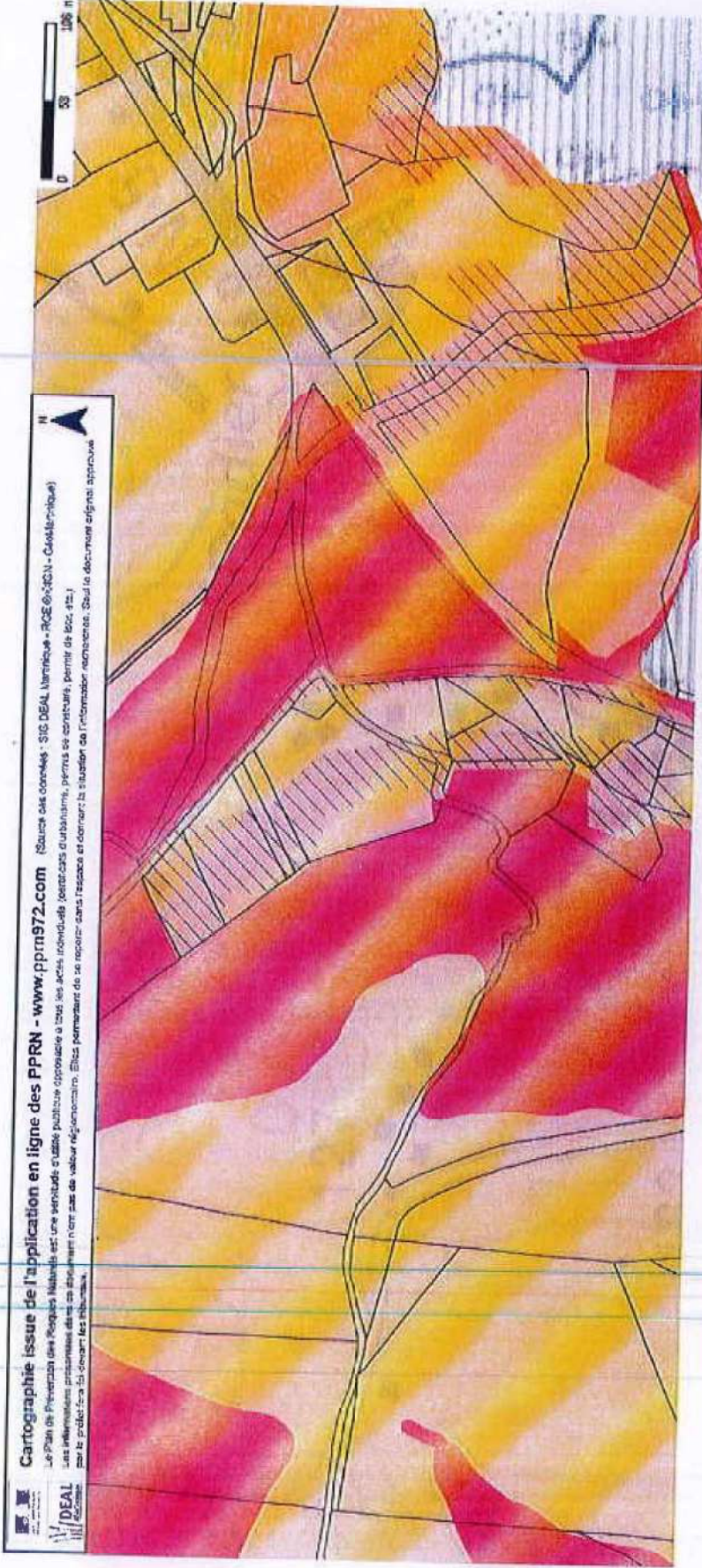
K 334











*Carte Réglementaire*

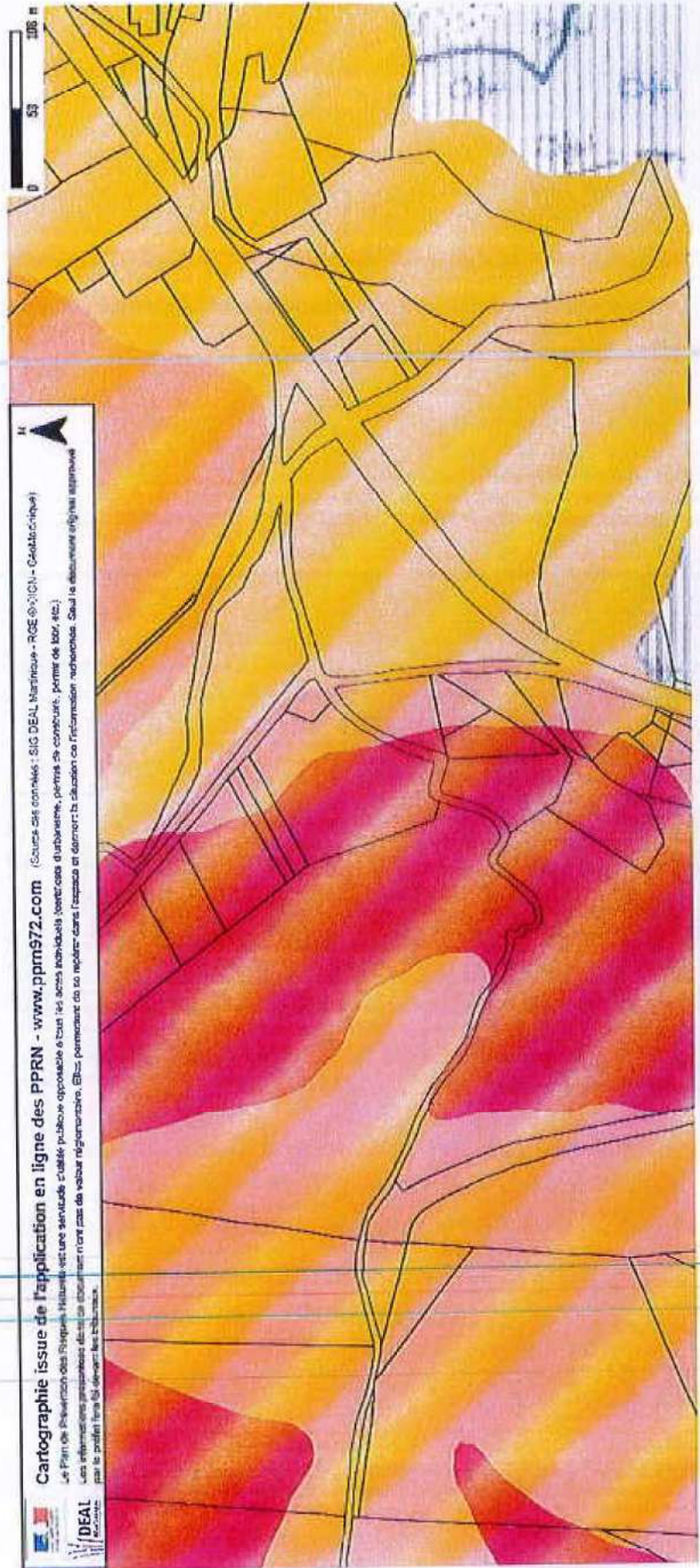












*À la Nouvelle de Terrain*





Ingénierie des Mouvements de Sol  
et des *Risques Naturels*

**IMSRN Martinique**

1027 route du Morné Pavillon  
Basse Gondeau  
97232 LE-LAMENTIN

☎ 05 96 55 08 60 - 📠 05 96 55 08 59  
email : [martinique@msrn.com](mailto:martinique@msrn.com)

SAS capital 400 000 € -  
SIRET 392 133 633 00025 - RCS Grenoble B 392 133 633 - APE 742C  
N° TVA intracommunautaire FR43 392 133 633

Client

**ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE (mission G1)  
Phase « Etude de Site » (ES)**

Commune du MARIN  
Quartier La Duprey  
Parcelle n° K 335

Sud-Est

Nord-Ouest



*Vue de la parcelle K 335 et du versant  
(Vue depuis la plaine alluviale de la ravine Trou Manuel)*

N°	Date	Etabli par	Contrôlé par	Supervisé par
2017/4054	Janvier 2018	O. DORLEAC	L. RAMAEL	P. PLOTTO



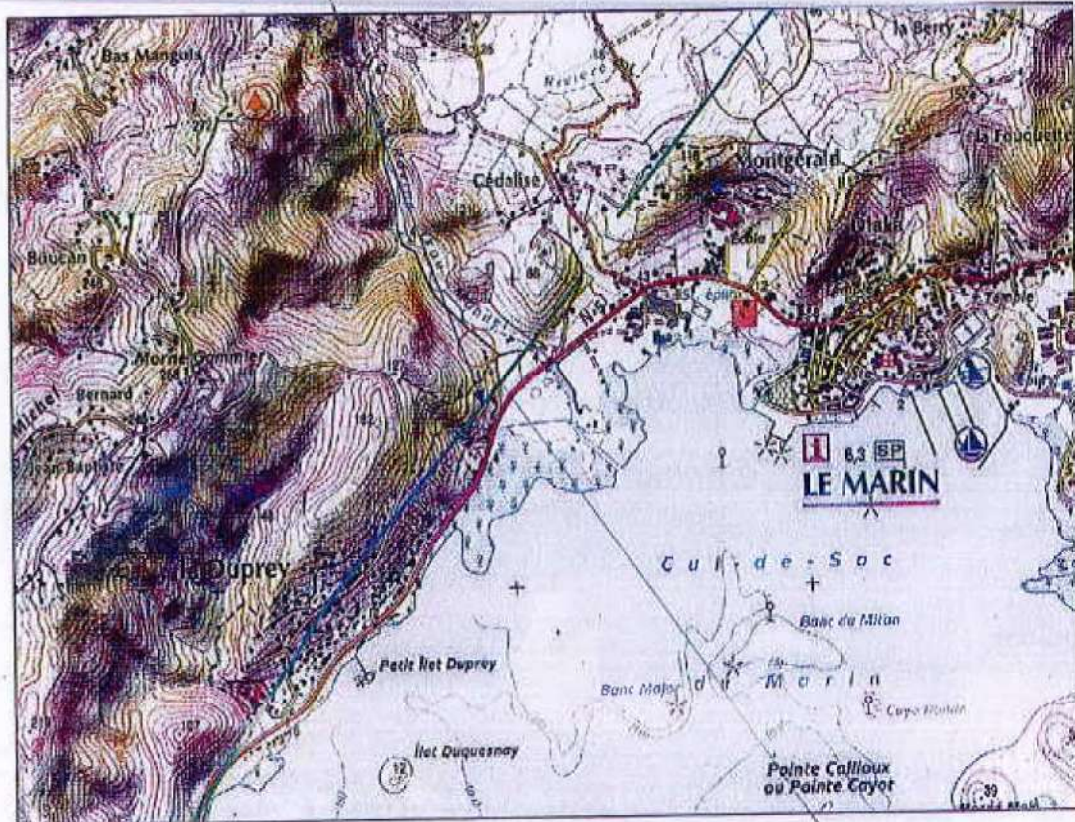


## Plan de situation

Echelle approximative de l'extrait ci-dessous : 1/21000<sup>ème</sup>

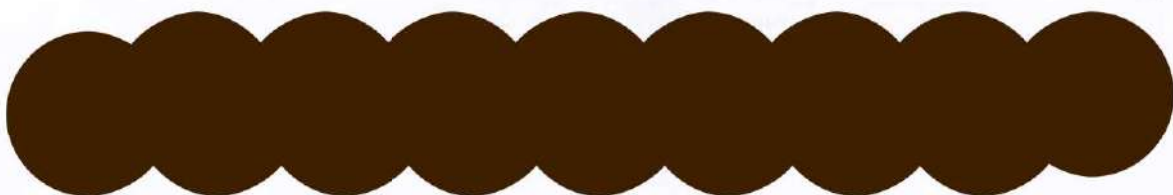
(Extrait carte IGN n° 4503 MT au 1/25000<sup>ème</sup> : échelle d'origine)

Failles du Marin  
Supposée peu active



Zone d'étude

Nord

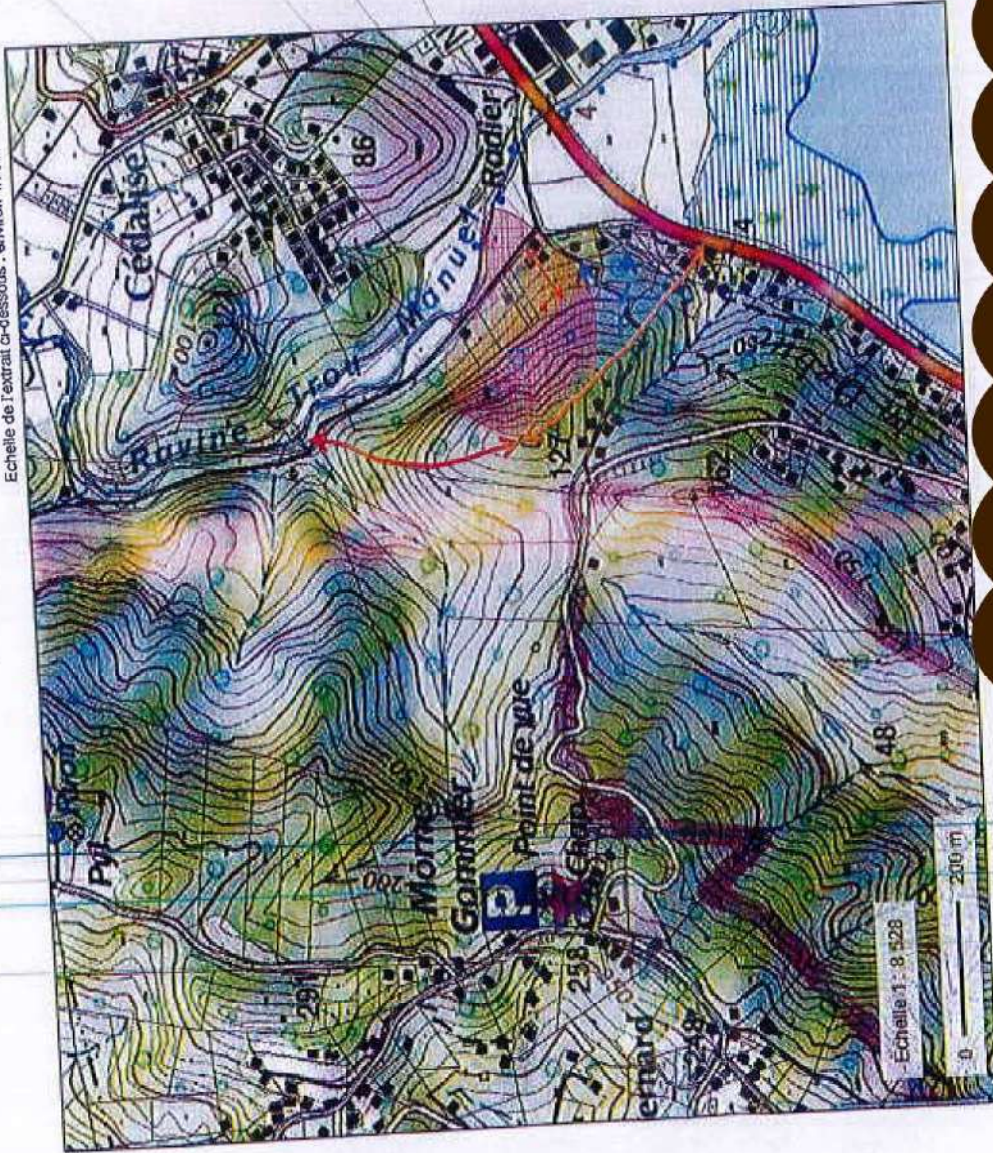




# Cartographie géomorphologique du secteur autour de la parcelle n° K 335

(Fond de carte IGN n°4502 MT au 1/25000<sup>ème</sup> – extrait du géoportail IGN – [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr))

Echelle de l'extrait ci-dessous : environ 1/7300<sup>ème</sup>



Falaise d'andésite (H ≈ 50 m)

Zone moins pentue dans le versant entre 40,0 et 50,0 NGM (Partie amont et Ouest de la parcelle K 335)

Périmètre d'étude intégral

Parcelle K 335

Nord



Légende :



Ligne de crête principale

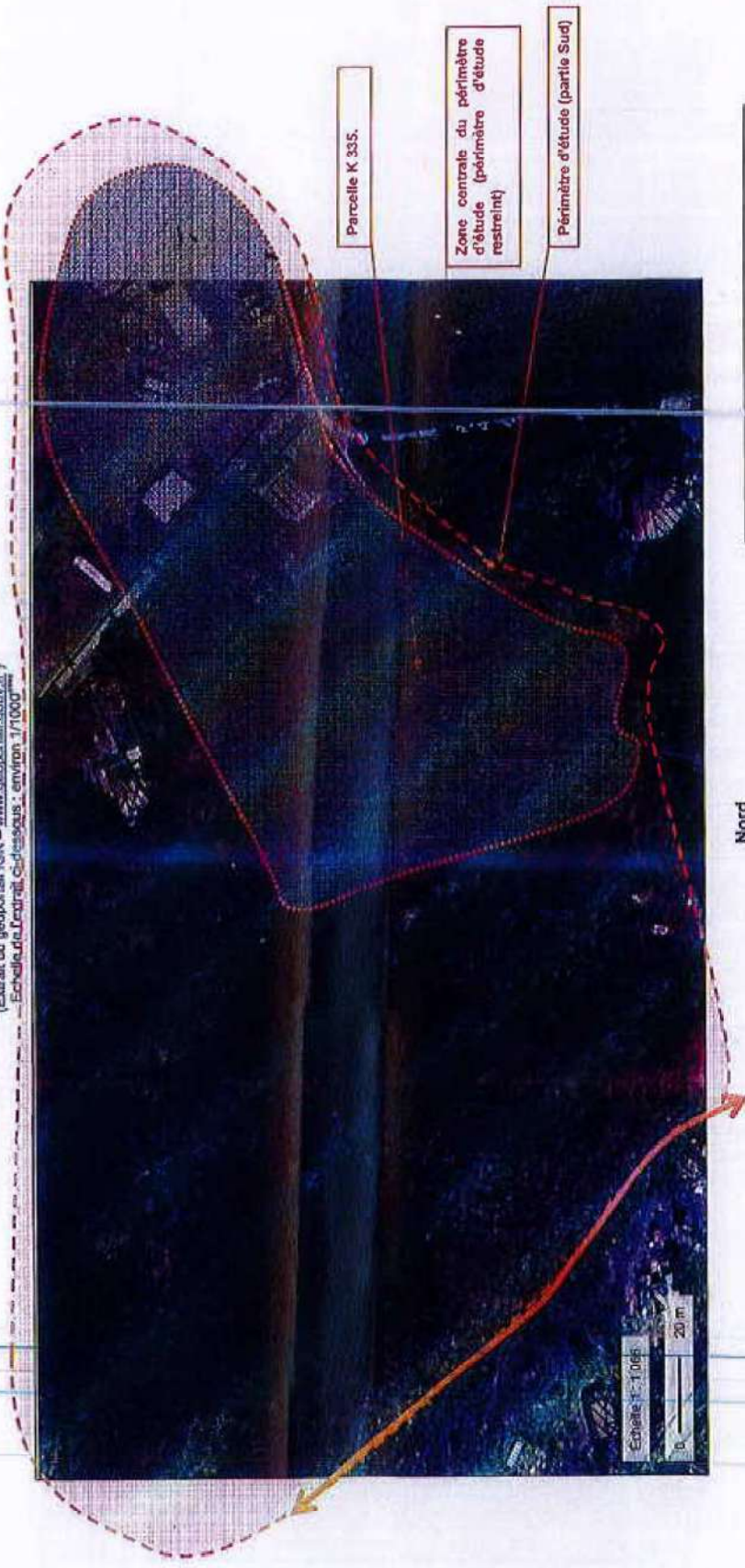
Axe d'écoulement / Axe de talweg





Photographie aérienne localisant la parcelle n° K 335 et cartographie géomorphologique du secteur d'étude + délimitation du périmètre d'étude

(Extrait du géoportail IGN - [www.geoportail.ign.fr](http://www.geoportail.ign.fr))  
Echelle de Degré, Clé-à-croquis, environ 1/1000



Nord



Légende:  
↔ Ligne de crête principale





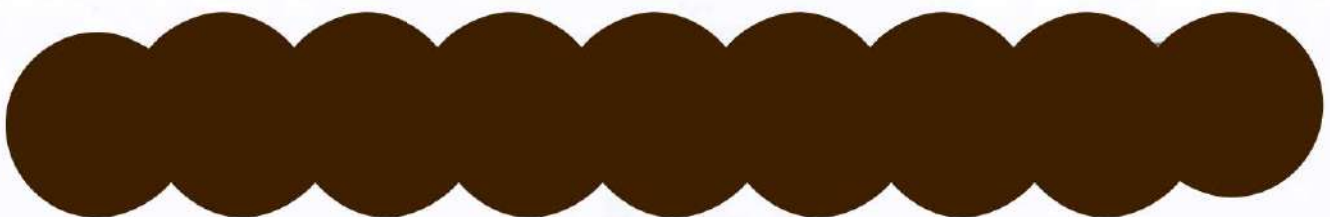


## SOMMAIRE

1 INTRODUCTION.....	1
2 LOCALISATION.....	2
3 CONTEXTE GEOLOGIQUE, MORPHOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE.....	2
3.1 Géologie.....	2
3.2 Morphologie.....	4
3.3 Hydrogéologie.....	8
4 OBSERVATIONS REALISEES SUR LE SITE ET DANS LES ENVIRONS.....	9
5 RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUES PROPOSEES.....	13
6 SYNTHESE GEOTECHNIQUE.....	14

### ANNEXES

- Annexe 1 : Extrait de la norme NF P 94 500 : missions géotechniques normalisées.
- Annexe 2 : Extrait du Plan de Prévention des Risques (PPR 2014).
- Annexe 3 : Extrait du plan cadastral + plan topographique de la parcelle







## 1 INTRODUCTION

La présente étude a été réalisée à la demande et pour le compte de **Monsieur et Madame GOURTAUD Laurent et Vanessa**.

Elle concerne l'étude géotechnique préalable (mission **G1**), phase « **Etude de Site** » (**ES**) de la parcelle cadastrée **K 335**, dans le quartier La Duprey, sur la commune du **MARIN**, en vue de la définition du périmètre de l'étude de risque (mission **G2 - AVP**).

Cette étude a pour but de définir un périmètre d'étude de risque après une analyse préalable de la parcelle vis à vis des risques de mouvements de terrain au sens du Plan de Prévention des Risques (**PPR 2014**) de la commune du **MARIN**.

D'après ce document, la parcelle se situe dans une zone d'aléa fort vis-à-vis des mouvements de terrain, et dans une zone réglementaire orange et bleue (application de prescriptions et réalisation d'une étude de risque).

Cette étude a pour objectifs :

- de préciser le contexte géologique, pédologique et sismo-tectonique du site, grâce à une synthèse bibliographique des documents existants,
- de réaliser une cartographie des indices topographiques, géologiques, pédologiques, géotechniques, hydrogéologiques, hydrologiques ou hydrauliques, sur la base des relevés visuels réalisés sur la parcelle et dans les environs immédiats, au stade de l'étude de site.
- de définir un périmètre d'étude de risque.

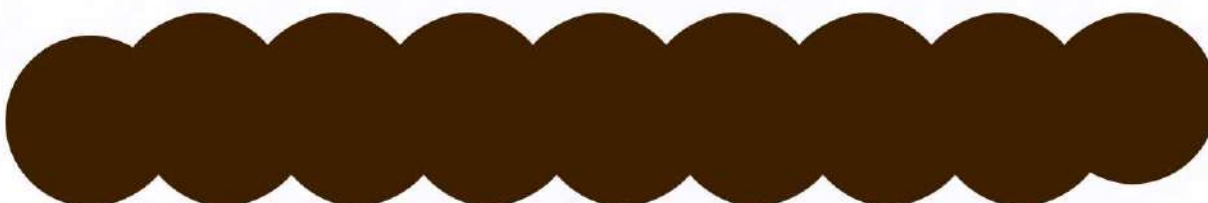
Elle correspond à une mission de type **G1 (ES)** selon la classification des missions géotechniques en vigueur (**NF P 94-500**).

Les reconnaissances effectuées ont été les suivantes (cf. Plan d'implantation des reconnaissances joint en annexe) :

- Observations géologiques de surface,
- Levés topographiques au clinomètre et au décamètre.

Documents utilisés :

- Extrait du plan cadastral (1/2500<sup>ème</sup>).
- Plan topographique (formats **DWG** et **PDF**)
- Plans et coupes du projet (formats **DWG** et **PDF**).





## 2 LOCALISATION

Les données géographiques et administratives de cette parcelle sont les suivantes :

- Commune : LE MARIN
- Quartier : La Duprey
- N° cadastral : K 335

## 3 CONTEXTE GEOLOGIQUE, MORPHOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

### 3.1 Géologie

#### Substratum :

D'après la carte géologique de la Martinique au 1/50000<sup>ème</sup>, le site d'étude se trouve à la limite de deux formations géologiques distinctes, toutes les deux d'origine volcanique, à savoir :

- à l'amont, une coulée massive d'andésite porphyrique à hypersthène et augite, notée *pam2c* sur la carte, issue de la phase effusive de Rivière - Pilote, dans la chaîne volcanique sous-marine du Vauclin-Pitault et âgée de 10,5 Millions d'années,
- à l'aval, des hyaloclastites remaniées en tuffites stratifiées (faciès « *tuf du Vauclin* » typique ; faciès localement conglomératique, notées Hm2b sur la carte, issues de la phase majeure Vauclin-Pitault, dans la chaîne volcanique sous-marine de Vauclin-Pitault et âgées de 14,0 millions d'années.

Les tuffites stratifiées sont visibles en affleurement au niveau d'un talus de déblai situé à l'amont d'une plate-forme localisée en partie aval et Nord-Est de la parcelle cadastrale n° K 335 et apparaissent beige / jaunâtres. Elles présentent un pendage régulier de l'ordre de 10°/horizontale vers le Sud-Est.



Extrait de la carte géologique du BRGM





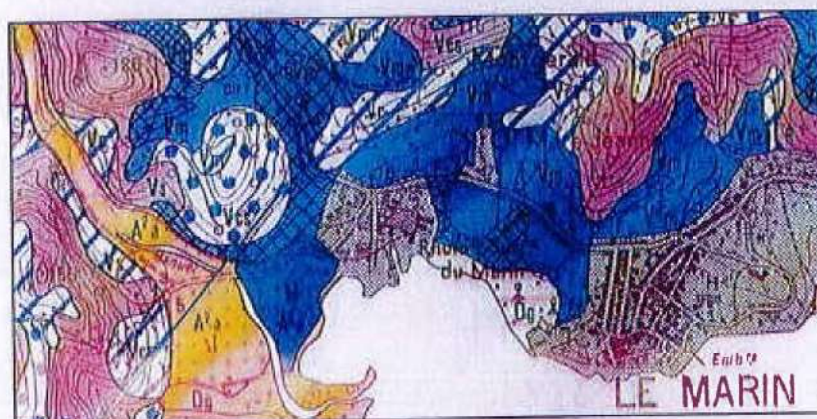
### Terrains de couverture :

D'après la carte pédologique de la Martinique, les terrains de couverture appartiennent au groupe **V** (faciès **V<sub>s</sub>**). Il s'agit de **vertisols** et de **sols vertiques**.

Ce type de sol est présent dans la plupart des régions relativement sèches, où le déficit en eau est relativement important et la saison sèche prononcée. Les propriétés de ces sols sont dominées par la présence de la montmorillonite, qui leur confère leur capacité, l'adhérence, les propriétés de gonflement et de rétention, causes des larges fissures constatées en période sèche.

Il s'agit plus précisément du faciès **V<sub>s</sub>** correspondant à des sols argileux squelettiques ou superficiels (moins de 20,0 cm d'épaisseur au-dessus du matériau rocheux dur) avec dominance de montmorillonite à coloration foncée.

Ces terrains sont visibles sur l'ensemble de la parcelle sous la forme d'une argile noire sèche et très fissurée, emballant de très nombreux blocs rocheux centimétriques à pluridécimétriques.



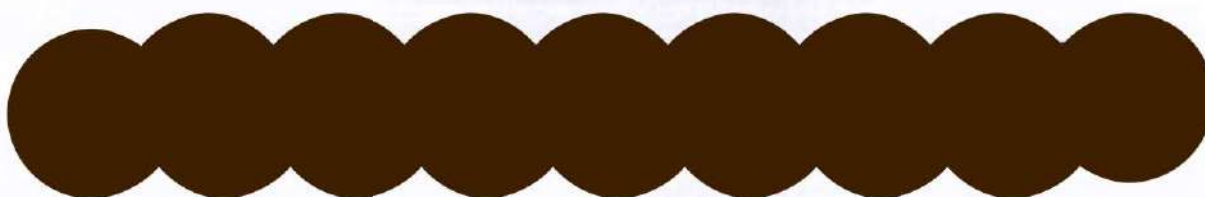
*Extrait de la carte pédologique de l'IRD*

### Sismo-tectonique :


La faille potentiellement active la plus proche (BRGM, 2003) se trouve environ à 125 m au Sud-Est de la parcelle. Il s'agit de la faille du MARIN, de direction Nord-Est / Sud-Ouest, supposée peu active.

**Par conséquent, le terrain est situé dans la bande de neutralisation de la faille supposée peu active du MARIN, de direction Nord-Est / Sud-Ouest.**

Cependant, l'absence d'indices visuels de faille et l'incertitude actuelle et générale concernant leur localisation ne permettent pas de conclure quant à l'aspect sismo-tectonique du terrain.







Quoi qu'il en soit et selon la réglementation PPR, la bande de neutralisation ne constitue pas un motif d'inconstructibilité pour les bâtiments de catégorie d'importance I, II, III selon les EC 8.

### 3.2 Morphologie

Le site d'étude correspond à la parcelle cadastrale n° K 335 qui se trouve dans le quartier La Duprey, sur la commune du MARIN. Il s'étend sur le versant Nord-Est d'un morne, incliné à plus de 30°/horizontale, entre environ 5,0 et 110,0 NGM.

La parcelle cadastrale n° N 183, d'une superficie approximative de 9060 m<sup>2</sup>, a été terrassée en déblais / remblais, dans sa partie aval et Nord-Est, avec un niveau de plate-forme.

Elle est bordée à l'Est par la parcelle cadastrale n° K 334 où a été édiflée une maison de type R+0 avec un demi-sous-sol, au Sud-Est par le **chemin rural n°1** dit de Morne Gommier, et au Nord-Est par le **chemin rural n°2** dit de la Suffrin.

Le projet envisagé se situe en partie centrale aval de la parcelle n° K 335. Le projet consiste en la construction d'une maison individuelle de type R+0 de plain-pied, à usage d'habitation.

Deux profils topographiques, notés P1 et P2 sur le plan d'implantation en annexe 2, ont été décrits afin de visualiser la morphologie de la zone d'étude.

---

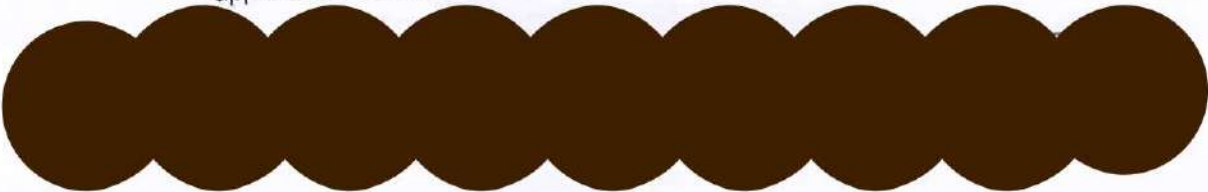
#### Profil P1

La morphologie du site de l'amont vers l'aval, au droit de la parcelle n° K 335, suivant la ligne de plus grande pente (orientée Sud-Ouest / Nord-Est), est la suivante :

En amont de la parcelle n° K 335 :

- la ligne de crête d'un morne, globalement orientée Nord-Ouest / Sud-Est. Il **s'agira de la limite amont du périmètre d'étude.**
- une pente densément boisée, fortement pentue, inclinée à près de 35°/horizontale, sans indice de mouvements de terrain.

Au niveau de la parcelle n° K 335 :

- une pente densément boisée, fortement inclinée entre 33° et 35°/horizontale, sans indice de mouvements de terrain, avec apparemment une zone moins pentue en partie amont.
- 



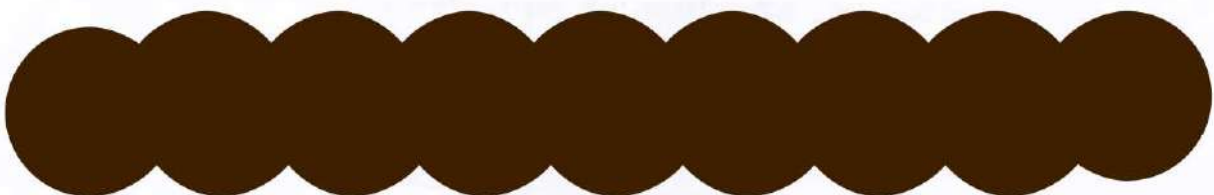


- une pente récemment déboisée, fortement pentue, inclinée à près de 33°/horizontale sur presque 30,0 m, sans indice de mouvement de terrain, où sont visibles des terrains de couverture argileux, vertiques, secs et fissurés et de nombreux blocs rocheux.
- un talus de déblai, haut entre 2,0 et 3,0 m et incliné entre 60° et 70°/horizontale, au droit duquel affleurent, en partie basse, des tuffites conglomératiques stratifiées beige / jaunâtres et présentant un pendage de 10°/horizontale vers le Sud-Est.
- des matériaux éboulés issus de l'érosion du talus.
- une plate-forme subhorizontale, large de près de 7,0 m, terrassée en déblais / remblais.
- une pente remblayée, avec de nombreux gravats et morceaux de briques, inclinée entre 15° et 18°/horizontale sur près de 8,0 m.
- un chemin enherbé, large de 5,0 m.

En aval de la parcelle n° K 335 :

- un muret de soutènement, en béton, haut de 1,0 m, vertical, épais de 17,0 cm, surmonté d'un muret de clôture haut de 30,0 cm sur lequel est posée une clôture grillagée.
- la parcelle cadastrée n° K 334, terrassée avec deux niveaux de plates-formes subhorizontales sur lesquelles a été édifiée une maison de type R+0 avec un demi sous-sol.
- un petit talus enherbé, haut de 50,0 cm à-peine et incliné à environ 40°/horizontale.
- le chemin rural n° 2 dit de la Suffrin, horizontal.
- une plate-forme remblayée, sur près de 50,0 m, servant aux Services Techniques Municipaux et située dans la plaine alluviale de la ravine Trou Manuel.
- la ravine Trou Manuel. Il s'agira de la **limite aval du périmètre d'étude.**

Le profil P1 est dessiné schématiquement en page suivante.

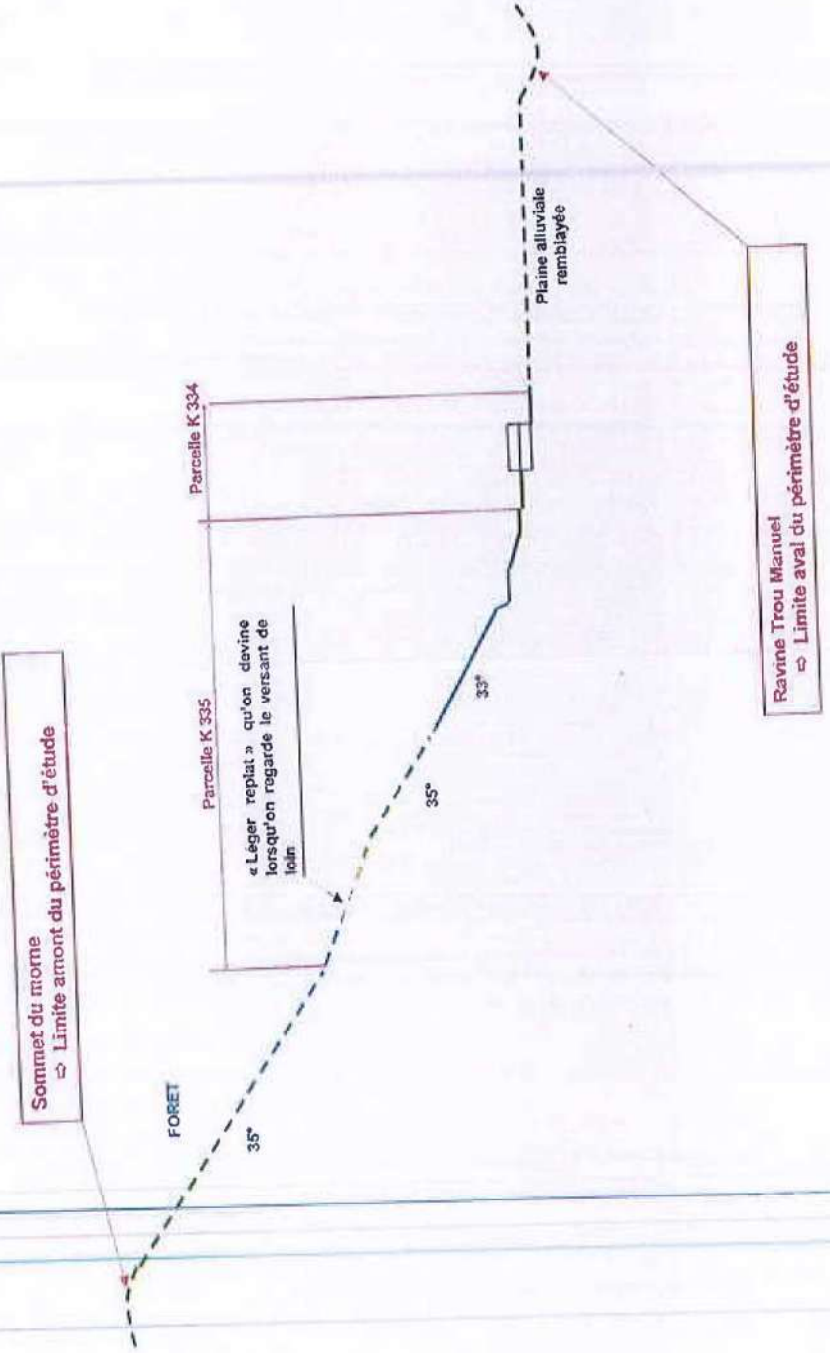




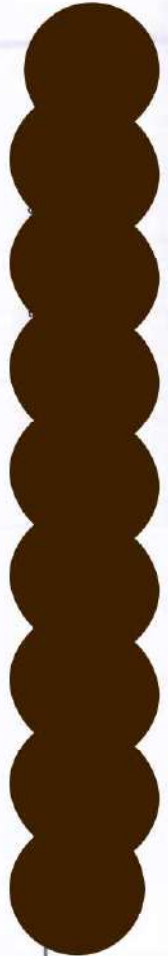
Nord-Est



Sud - Ouest



Profil topographique schématique P1  
Echelle approximative : environ 1/1000<sup>ème</sup>







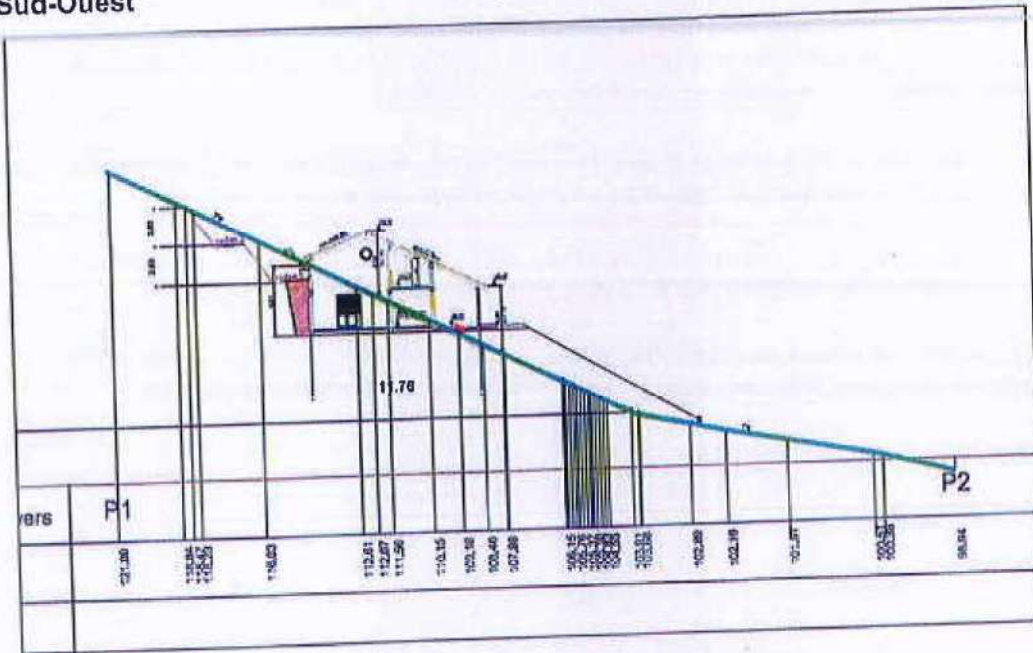
### Profil P2

La morphologie du site de l'amont vers l'aval, au droit du futur projet prévu sur la parcelle n° K 335, suivant la ligne de plus grande pente orientée Sud-Ouest / Nord-Est de l'amont vers l'aval correspond au profil topographique ci-dessous, noté P2.

Il est situé à environ 10 m au Nord-Ouest du profil P1.

Sud-Ouest

Nord-Est







### 3.3 Hydrogéologie

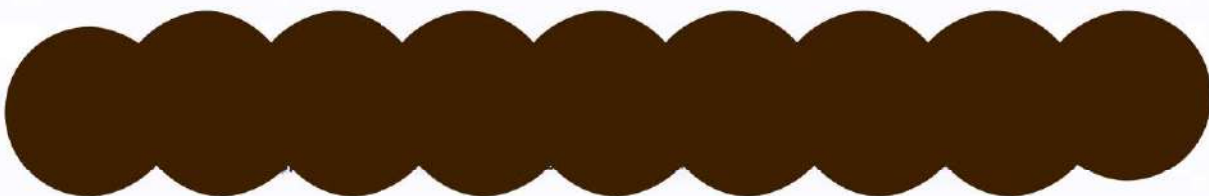
Du point de vue hydrogéologique, aucune source n'a été repérée sur la parcelle, ni dans les environs immédiats. La visite sur site s'est effectuée à la fin de saison humide d'hivernage lors d'une matinée ensoleillée (janvier 2018).

Du point de vue hydraulique et hydrologique, on note la présence de la ravine Trou Manuel à environ 60,0 m de la limite aval de la parcelle n° K 335.

***D'une manière générale et compte tenu de la qualité de terrains de surface, de la morphologie de la parcelle et de l'hydrologie du site :***

- ***sur les zones pentues, les phénomènes de ruissellement semblent prépondérants par rapport aux infiltrations des eaux de surface,***
- ***ailleurs, sur les plates-formes, des phénomènes de stagnation peuvent se développer lors des épisodes pluvieux intenses.***

***Des circulations d'eau souterraine, dans les terrains de couverture, ne sont également pas à exclure, en relation avec les conditions météorologiques.***





#### 4 OBSERVATIONS REALISEES SUR LE SITE ET DANS LES ENVIRONS

Nord-Ouest

Sud-Est



Plaine alluviale remblayée

Parcelle K 334

**Partie aval du périmètre d'étude**  
Vue vers le Nord-Est

Le tracé de la ravine Trou Manuel est densément boisé (cf. flèche bleue en pointillés). Il correspond à la limite aval du périmètre d'étude.

Nord

Sud



**Partie aval du périmètre d'étude**  
Vue vers l'Est et la RN 6

En allant vers le Sud, on constate que le versant change d'orientation.

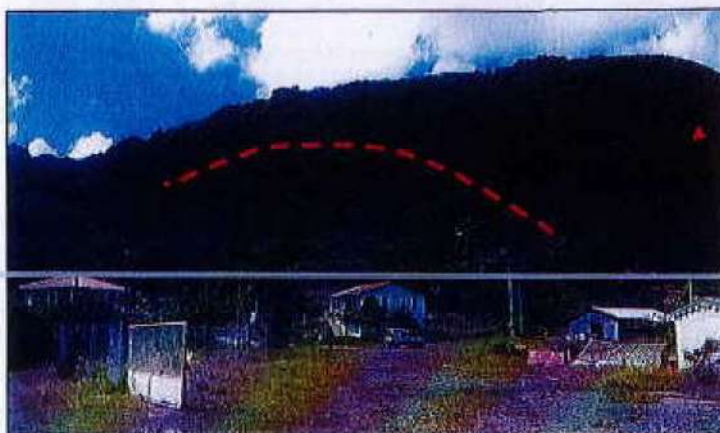
Ce changement d'orientation, commençant à peu près là où terrain n'est plus défriché, correspondrait à la limite latérale Sud du périmètre d'étude (cf. trait rouge en pointillés)





Sud-Est

Nord-Ouest

Falaise  
rocheuse

Vue générale du versant  
*Depuis la plaine située en rive droite de la ravine Trou Manuel*

On peut distinguer, au niveau du trait pointillé rouge une zone moins pentue dans la forêt.

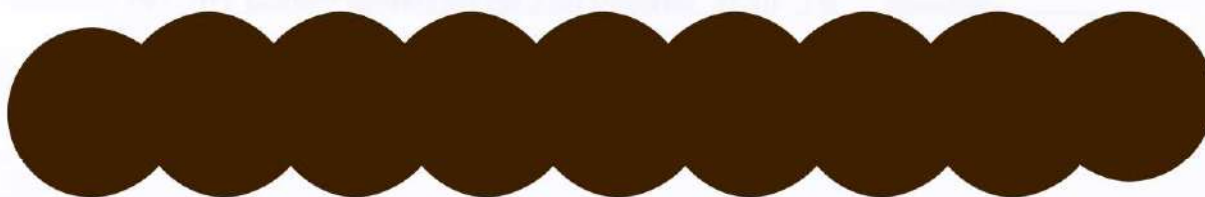
Sud-Est

Nord-Ouest



Vue rapprochée du versant  
*Depuis la plate-forme terrassée en partie aval de la parcelle n° K 335*

On peut distinguer l'affleurement du substratum volcanique au droit du talus de déblai (zone entourée en rouge).







Sud-Est

Nord-Ouest



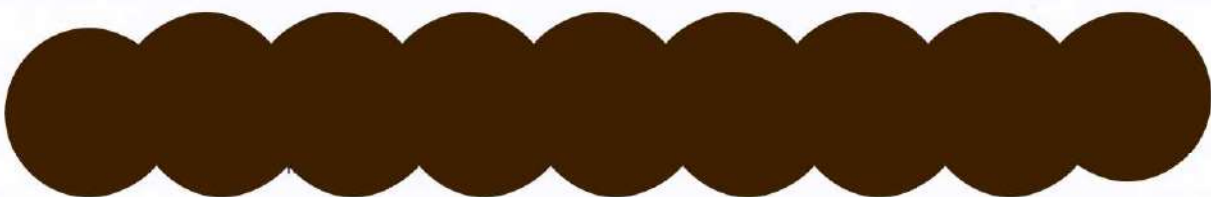
**Affleurement du substratum**  
*Tuffites stratifiées avec pendage vers le Sud-Est*

Sud-Est

Nord-Ouest



**Affleurement du substratum rocheux en bordure de la zone boisée**







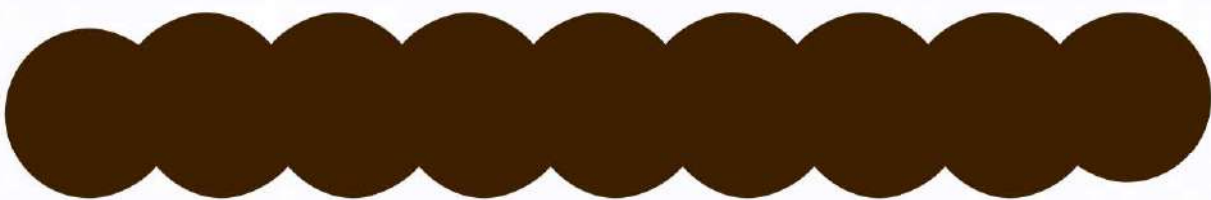
Sud-Est

Nord-Ouest



Localisation de la falaise rocheuse marquant un changement d'orientation du versant  
**Vue d'ensemble du périmètre d'étude**

**Cette falaise constituera la limite latérale Nord du périmètre d'étude.**



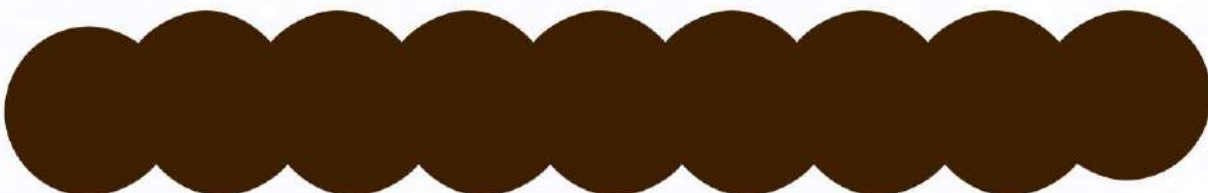




## 5 RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUES PROPOSEES

Les reconnaissances géotechniques proposées pour l'étude de risque (mission **G2 AVP**) consistent en :

- des sondages des fouilles à la pelle mécanique, pour visualisation des terrains superficiels jusqu'à 2,0 ou 3,0 m de profondeur,
- des sondages pénétrométriques, descendus à 15,0 m/TN ou au refus,
- des essais de laboratoire (teneur en eau, valeur au bleu, ...) sur un échantillon de sol.







## 6 SYNTHÈSE GEOTECHNIQUE

Le site d'étude correspond à la parcelle cadastrale n° K 335 qui se trouve dans le quartier La Duprey, sur la commune du MARIN. Il s'étend sur le versant Nord-Est d'un morne, incliné à plus de 30°/horizontale, entre environ 5,0 et 110,0 NGM.

La parcelle cadastrale n° N 183, d'une superficie approximative de 9060 m<sup>2</sup>, a été terrassée en déblais / remblais, dans sa partie aval et Nord-Est, avec un niveau de plate-forme.

Elle est bordée à l'Est par la parcelle cadastrale n° K 334 où a été édifiée une maison de type R+0 avec un demi-sous-sol, au Sud-Est par le **chemin rural n°1** dit de Morne Gommier, et au Nord-Est par le **chemin rural n°2** dit de la Suffrin.

Le projet envisagé se situe en partie centrale aval de la parcelle n° K 335. Le projet consiste en la construction d'une maison individuelle de type R+0 de plain-pied, à usage d'habitation.

**La ligne de crête du morne, orientée Nord-Ouest / Sud-Est constituera la limite amont du périmètre d'étude.**

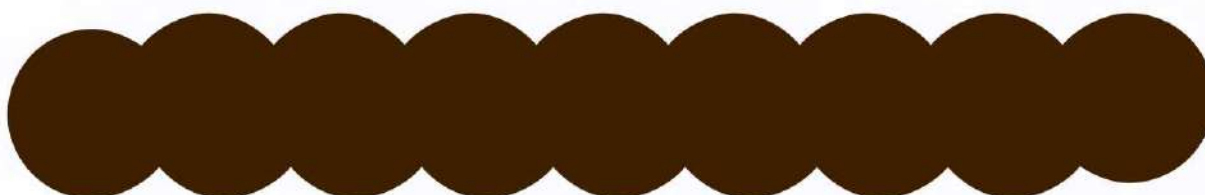
**La ravine Trou Manuel constituera la limite aval du périmètre d'étude.**

**Le changement d'orientation du versant observé au-delà de la limite Sud de la parcelle n° K 335 constituera la limite latérale Sud du périmètre d'étude.**

**Le changement d'orientation du versant observé au-delà de la falaise repérée sur la photographie de la page 12 constituera la limite latérale Nord du périmètre d'étude.**

D'une manière générale, les parcelles voisines ne présentant apparemment aucun signe d'instabilité d'ensemble, un périmètre d'étude plus restreint, délimité latéralement par les bordures Nord et Sud des parcelles n° K 335, et à l'amont par la zone de moindre pente (bordure amont de la parcelle n° K 335), pourrait être considéré. C'est à l'intérieur de ce périmètre que se concentreront l'essentiel des investigations géotechniques.

Il s'agit d'étudier d'une part la stabilité du versant en l'état actuel et d'autre part d'analyser la stabilité du site, avec un projet de construction, en considérant tous les cercles de glissement susceptibles de se produire entre le **sommet du morne et la limite aval du périmètre d'étude.**





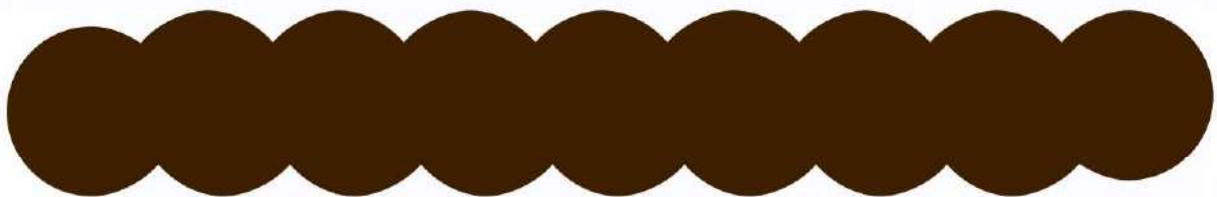


# **ANNEXES**

**ANNEXE 1 :**  
EXTRAIT DE LA NORME NF P 94 500 : MISSIONS GEOTECHNIQUES  
NORMALISEES

**ANNEXE 2 :**  
EXTRAIT DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES -- PPR 2014

**ANNEXE 3 :**  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



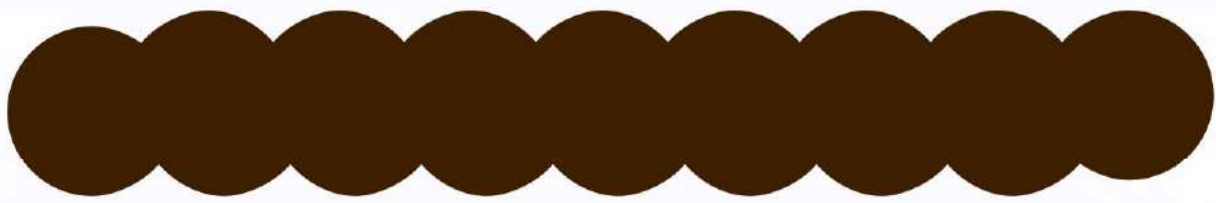




## Annexe 1

### Schéma d'enchaînement des missions types d'ingénierie géotechnique

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)		Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)		Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesurés, correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)		Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/ISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux		
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié





L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

#### **ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)**

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui n'ira dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

##### **Phase Étude de Site (ES)**

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur la cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

##### **Phase Principes Généraux de Construction (PGC)**

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

#### **ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)**

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

##### **Phase Avant-projet (AVP)**

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

##### **Phase Projet (PRO)**

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

##### **Phase DCE/ACT**

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec la ou les entreprises retenus pour les ouvrages géotechniques.

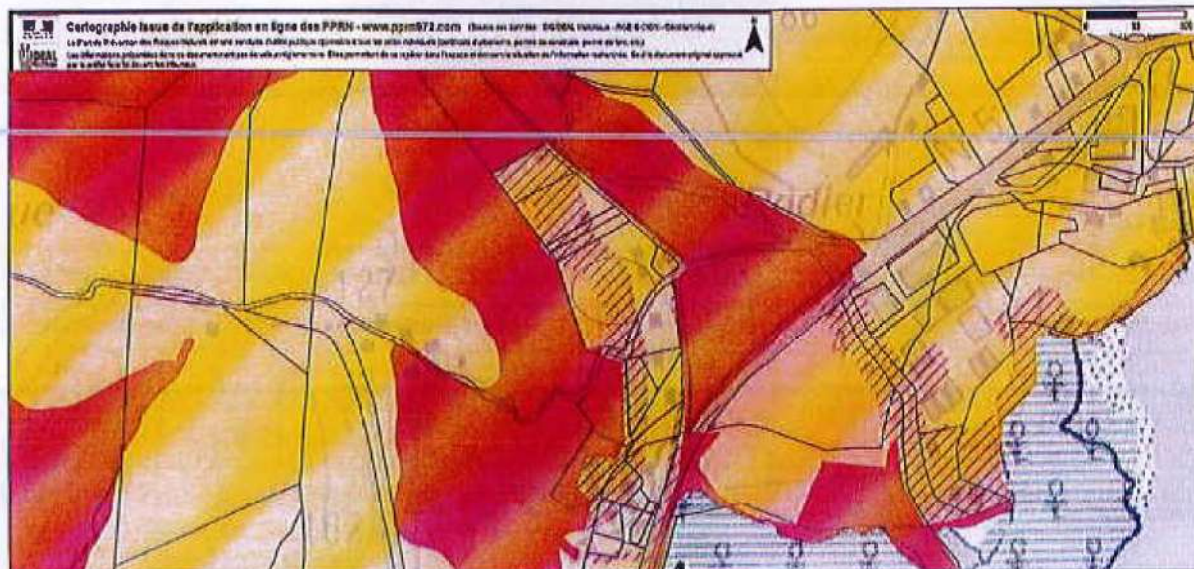
- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notes techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.





## **ANNEXE 2b**

### **Plan de prévention des risques**



**Zonage réglementaire Orange et Bleue**

**Application de prescriptions particulières**

**+**

**Réalisation d'une étude de risque**

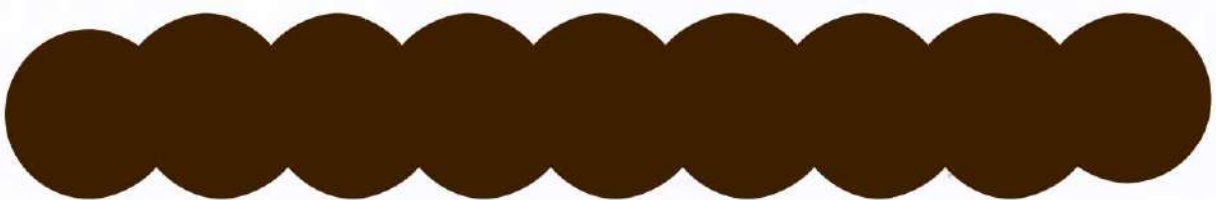
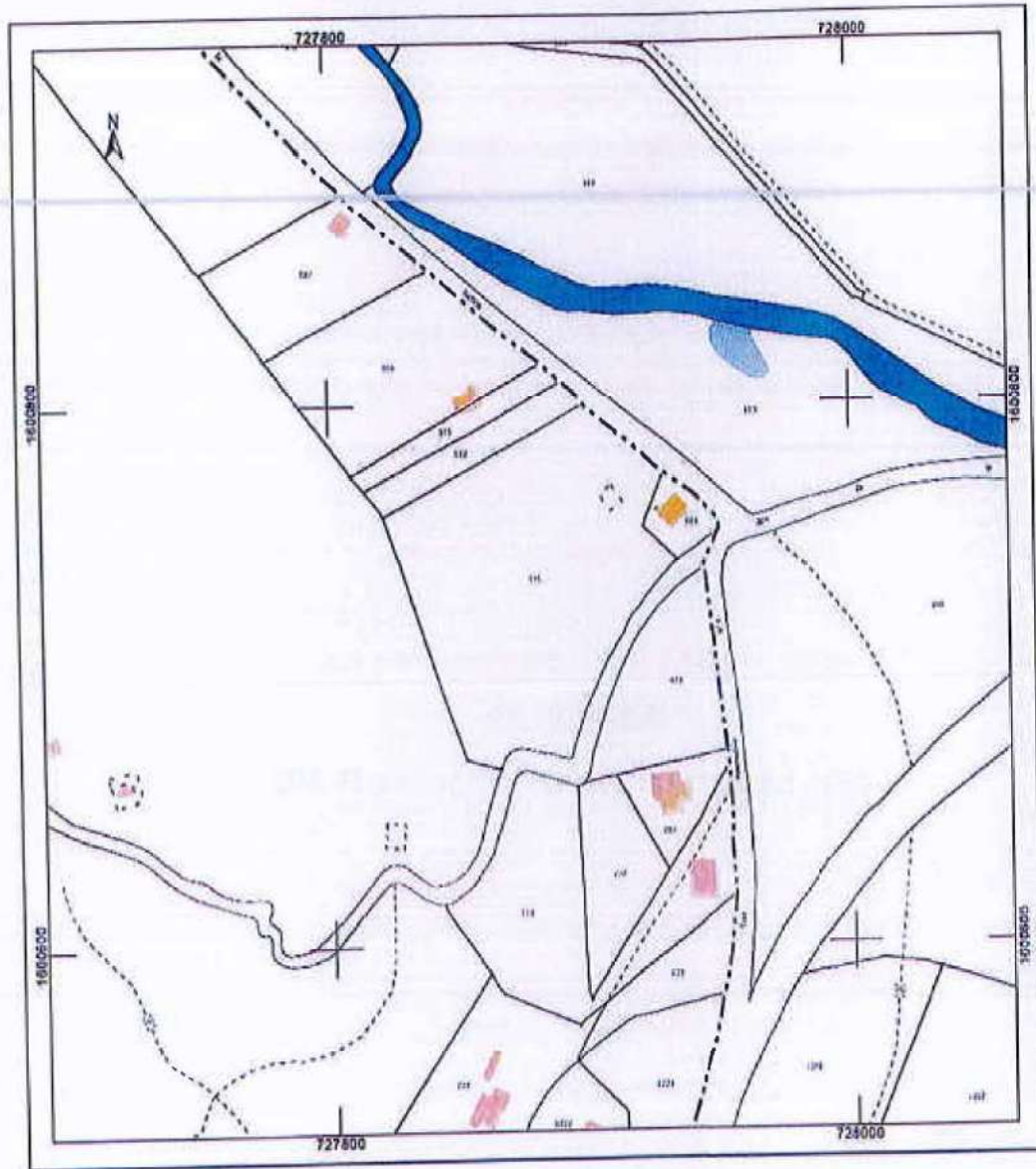






**ANNEXE 3a**

**Extrait du plan cadastral avec la parcelle K 335**  
Echelle : environ 1/2500<sup>ème</sup>







ANNEXE 3b

Plan topographique de la parcelle K 335



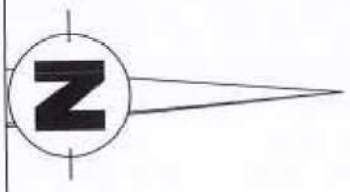
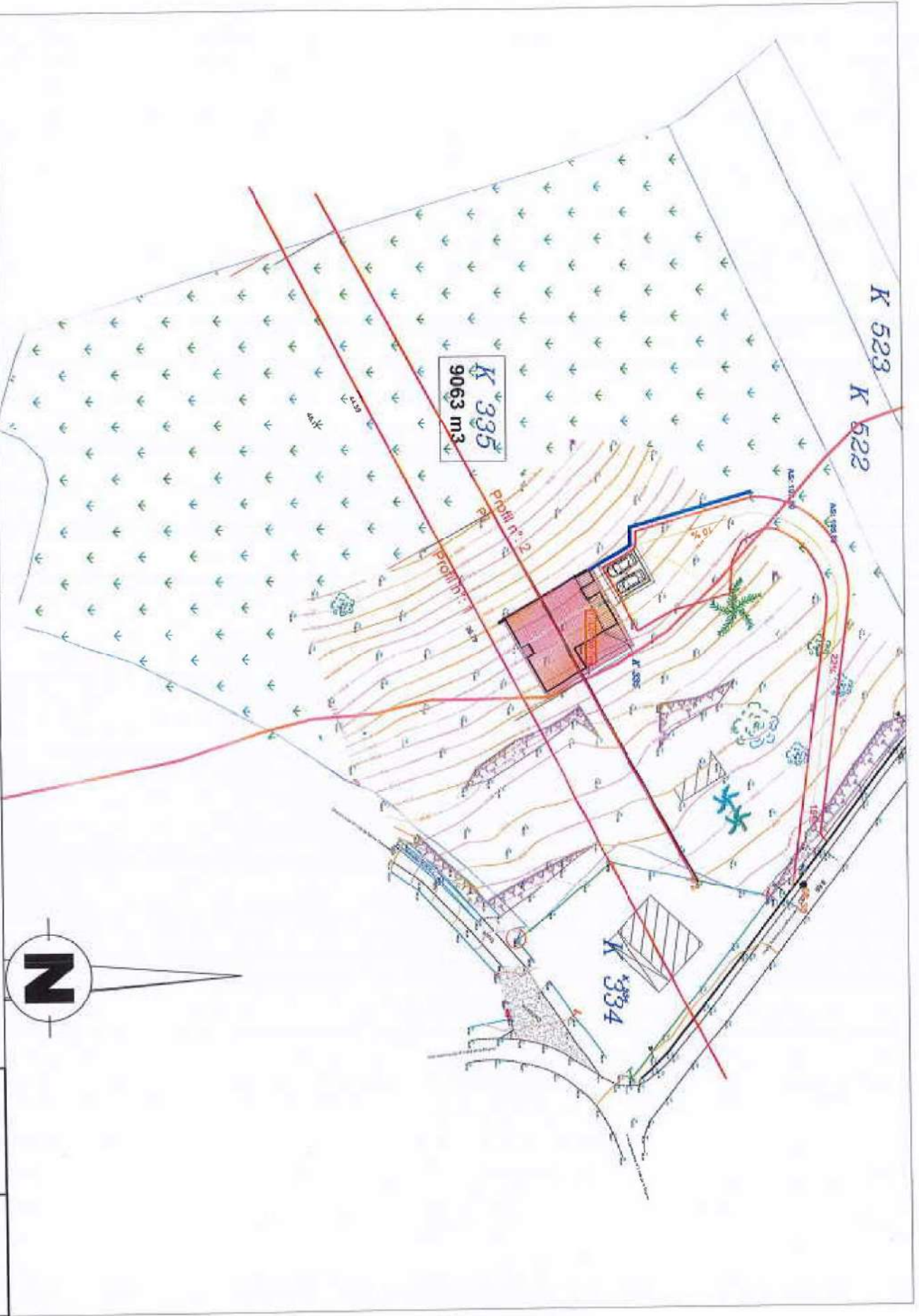




Bureau d'étude :  
 IMS  
 RN  
 Institut des Mouvements de Sol et des Régimes Nivelés

1027 Avenue Pershing  
 Bâtiment Sirodot  
 91422 Le Palayrou  
 Tél : 01 96 25 08 30  
 mail: bureau@imsrn.com

Parcelle n° K 335



Plan topographique  
 Mission G1 ES  
 (avec projet)

Echelle	Date
1/500	janvier 2018